

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-  
MÉKINAC

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la  
Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la  
salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce  
deuxième jour de décembre 2015 (02/12/2015) à compter de 19  
heures et à laquelle sont présents les membres du conseil  
suivants :

Mme Marlène Doucet  
M. Robert Tessier  
Est absente: Mme Michelle Bouchard

M. Robert Doucet  
Mme Marjolaine Guérin

Tous formants quorum sous la présidence de M. Guy Dessureault,  
maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière est aussi  
présente.

**Résolution 2015-12-203** Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Robert Doucet  
appuyé par Mme Marjolaine Guérin  
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2015
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 novembre 2015
5. Présentation des comptes
6. Calendrier des séances ordinaires 2016
7. Contrat social – Fadoq
8. Constatation de la fin de mandat d'un membre du conseil
9. Démission Mme Michelle Bouchard – membre CCU – Comité de gestion du camping
10. Nomination d'un citoyen pour le comité de gestion
11. Nomination d'un conseiller pour le CCU
12. Nomination d'un conseiller pour le CA de la Régie des Incendies
13. Prolongement d'aqueduc nouveau secteur résidentiel
14. Adhésion 2016 au portail Québec Municipal
15. Adoption de la quote-part 2016 de la MRC de Mékinac
16. Modification résolution 2010-06-130
17. Demande appui financier – Maison de la Famille
18. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis
19. Demande de dérogation mineure pour le 920 rue Principale
20. Rapport R.J. Lévesque – Essai de pompage
21. Rapport annuel gestion de l'eau potable 2014
22. AVIS DE MOTION – Règlement décrétant le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux.
23. Party des Fêtes

24. Congé du temps des Fêtes
25. Varia : Dépôt du résultat de la tenue de registre
26. Période des questions
27. Levée de l'assemblée

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-204** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 04 novembre 2015.

Il est proposé M. Robert Tessier  
appuyé par M. Robert Doucet  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 04 novembre 2015 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-205** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 novembre 2015

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin  
appuyé par M. Robert Tessier  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 novembre 2015 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-206** Présentation des comptes

Attendu que pour l'approbation des comptes à payer du mois de novembre 2015 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac ont reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période;

Il est proposé par M. Robert Doucet  
appuyé par Mme Marlène Doucet  
et résolu

- que des comptes au montant 54 161.17 \$ soient acceptés et payés.

Je soussigné, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires au paiement des comptes au montant de 54 161.17 \$ en date du 02 décembre 2015.

Sylvie Genois, secrétaire-trésorière

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-207** Calendrier des séances ordinaires 2016

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par M. Robert Doucet

appuyé par Mme Marlène Doucet  
et résolu ce qui suit :

- que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016. Ces séances se tiendront le **mercredi** et débuteront à **19h** :

|                                 |                     |
|---------------------------------|---------------------|
| <b>13 janvier (2e mercredi)</b> | <b>06 juillet</b>   |
| <b>03 février</b>               | <b>03 août</b>      |
| <b>02 mars</b>                  | <b>07 septembre</b> |
| <b>06 avril</b>                 | <b>05 octobre</b>   |
| <b>04 mai</b>                   | <b>02 novembre</b>  |
| <b>01 juin</b>                  | <b>07 décembre</b>  |

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-207-A** Contrat social – FADOQ

**ATTENDU** que la municipalité reconnaît avoir une responsabilité collective d'assurer une qualité de vie adéquate pour tous aînés du Québec

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin  
appuyé par M. Robert Tessier  
et résolu ce qui suit :

- que la municipalité s'engage à tenir des actions concrètes qui auront une incidence directe sur une qualité de vie adéquate pour les aînés d'aujourd'hui et de demain;
- à respecter l'intégrité morale et physique des aînés dans toutes nos actions;
- à reconnaître notre responsabilité collective envers les aînés pour leur garantir un accès adéquat à tous les services nécessaires pour assurer leur santé, leur sécurité, leur bien-être et leur appartenance à la société;
- à contribuer, dans la mesure de nos capacités, à titre d'intervenants de la société civile, à mettre en œuvre les actions nécessaires pour assurer une qualité de vie adéquate aux aînés;
- d'autoriser le maire à signer ce contrat social.

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-208** Constatation de la fin de mandat d'un membre du conseil

**ATTENDU** que la municipalité a avisé la Commission municipale du Québec que le conseiller Jean-François Cossette n'a pas assisté aux séances du conseil pendant 90 jours consécutifs;

**ATTENDU** qu'après enquête la Commission municipale du Québec constate que le mandat de M. Jean-François Cossette, membre du conseil de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, prend fin à la clôture de la séance du 2 septembre 2015;

**ATTENDU** la décision rendue par la Commission municipale du Québec en date du 10 novembre 2015

Il est proposé par M. Robert Doucet  
appuyé par Mme Marjolaine Guérin

et résolu ce qui suit :

- d'accepter la décision de la Commission municipale du Québec
- qu'une élection partielle aura lieu, le scrutin sera le 21 février 2016.

-Adopté-

**Résolution 2015-12-209** Démission Mme Michelle Bouchard – membre CCU – Comité de gestion du camping

**ATTENDU** la correspondance de Mme Michelle Bouchard en date du 30 novembre 2015 informant la municipalité de sa non disponibilité pour siéger sur le comité de gestion du camping ainsi que le CCU

Il est proposé par M. Robert Tessier

appuyé par Mme Marlène Doucet

et résolu d'accepter la démission de Mme Michelle Bouchard.

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-210** Nomination d'un citoyen pour le comité de gestion

Il est proposé par Mme Marlène Doucet

appuyé par Mme Marjolaine Guérin

et résolu de nommer Mme Chrystyne Poulin en remplacement de Mme Michelle Bouchard pour siéger au comité de gestion du camping.

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-211** Nomination d'un conseiller pour le CCU

Il est proposé par M. Robert Tessier

appuyé par Mme Marlène Doucet

et résolu de nommer Mme Marjolaine Guérin en remplacement de Mme Michelle Bouchard pour siéger comme conseillère au comité de consultation d'urbanisme (CCU).

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-212** Nomination d'un conseiller pour le CA de la Régie des incendies

Il est proposé par M. Robert Tessier

appuyé par Mme Marjolaine Guérin

et résolu de nommer M. Robert Doucet en remplacement de M. Jean-François Cossette pour siéger comme conseiller sur le conseil d'administration de la Régie des Incendies de la Vallée du St-Maurice

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-213** Prolongement d'aqueduc nouveau secteur résidentiel.

**ATTENDU** que le Ministère des Transport a fait la présentation d'un plan projeté en ce qui concerne le chemin du promoteur Yvan Gélinas;

**ATTENDU** que pour la réalisation de ce projet la municipalité doit relocaliser son réseau d'aqueduc ;

**ATTENDU** que pour ces travaux la municipalité doit fournir le

matériel;

Il est proposé par M. Robert Doucet  
appuyé par Mme Marlène Doucet  
et résolu qu'à la réalisation des travaux, le coût du matériel sera  
assumé par les propriétaires sous forme de taxe de secteur.

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-214** Adhésion 2016 au portail Québec  
Municipal

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin  
appuyé par M. Robert Doucet  
et résolu de renouveler notre adhésion 2016 au portail Québec  
Municipal au coût de 70 \$ + taxes.

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-215** Adoption de la quote-part 2016 de la  
MRC de Mékinac

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin  
appuyé par M. Robert Tessier  
et résolu que la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac adopte la  
quote-part de la MRC de Mékinac pour l'année financière 2016  
dévolu à notre municipalité comme suit :

- Administration 8 589 \$
- Hygiène du milieu 10 490 \$
- A.D.A. 531 \$
- Ingénierie 8 458 \$
- Dév. Économique 4 384 \$
- Évaluation 19 183 \$

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-216** Modification résolution 2010-06-130

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin  
appuyé par Mme Marlène Doucet  
et résolu ce qui suit :

- que la Municipalité de Saint-Roch de Mékinac confirme  
avoir réalisé tous les projets annuels prévus au schéma de  
couverture de risques incendie attesté le 28 octobre 2010,  
pour les quatre premières années, et qu'elle s'engage à  
finaliser la mise en œuvre de ce schéma de couverture de  
risques incendie pour la cinquième année.

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-217** Demande appui financier – Maison de  
la Famille

Il est proposé par Mme Marlène Doucet  
appuyé par M. Robert Doucet  
et résolu d'autoriser un montant de 50\$ à la Maison des familles  
pour aider au financement des boîtes à cadeaux et payer les frais  
reliés au projet.

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-218** Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis

Il est proposé par Mme Marlène Doucet appuyé par M. Robert Doucet et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de novembre 2015.

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-219** Demande de dérogation mineure pour le 920 rue Principale.

**ATTENDU** la demande de dérogation mineure pour marge de recul avant à 4.7 mètres au lieu de 7.6 mètres (article 46 du règlement de zonage pour la zone 38Cb);  
**ATTENDU** que cette demande de M. Gilles Lafontaine est pour un bâtiment accessoire (remise 16 X 24 construite sur bloc de ciment) sur le lot rénové #4 526 121;  
**ATTENDU** que cette dérogation sera d'autoriser la distance de la rue à 4.7 mètres au lieu de 7.6 mètres;  
**ATTENDU** l'avis du comité consultatif d'urbanisme qui recommande de ne pas accepter la demande de dérogation au conseil en date du 04 novembre 2015;  
**ATTENDU** l'avis public émis le 17 novembre 2015  
Il est proposé par M. Robert Tessier appuyé par M. Robert Doucet et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure pour le 920, rue Principale et d'autoriser la distance de la route Ducharme à 4.7 mètres au lieu de 7.6 mètres.

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-220** Rapport R.J. Lévesque – Essai de pompage

Il est proposé par M. Robert Tessier appuyé par M. Robert Doucet et résolu d'accepter le rapport de R.J Lévesque & Fils suite à l'essai de pompage par paliers des puits 1 et 2 en date du 28 octobre 2015.

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-221** Rapport annuel gestion de l'eau potable 2014

Il est proposé par M. Robert Tessier appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'accepter le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2014.

-Adoptée-

**AVIS DE MOTION** est donné par Mme Marjolaine Guérin qu'à une prochaine séance du conseil il sera présenté un règlement décrétant le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux.

**Résolution 2015-12-222** Party des fêtes

**ATTENDU** que la municipalité ainsi que le camping municipal désirent remercier ses bénévoles ainsi que son personnel; Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Marlène Doucet et résolu qu'une rencontre se tiendra le 5 décembre 2015, à la salle des réunions, qu'un buffet sera servi et qu'une invitation sera postée au personnel ainsi qu'aux bénévoles.

-Adoptée-

**Résolution 2015-12-223** Congé du temps des Fêtes

Il est proposé par M. Robert Tessier appuyé par Mme Marlène Doucet et résolu d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 17 décembre 2015 au 03 janvier 2016 inclusivement.

-Adoptée-

Dépôt du certificat sur le résultat de la tenue du registre du mardi 1<sup>er</sup> décembre 2015  
Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil Guy Dessureault, Marlène Doucet, Robert Doucet, Robert Tessier et Marjolaine Guérin.

La levée de l'assemblée est proposée par M. Robert Tessier appuyé par Mme Marjolaine Guérin. Il est 19 heures 35.

---

Guy Dessureault  
Maire

---

Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière